

Convocation	06/12/2016	Délégués en exercice	49	Présents	39
Affichage	06/12/2016	Votants	47	Procurations	8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

SEANCE DU LUNDI 12 DECEMBRE 2016 A 18 h 00

Président de séance : Pascal BUGIS

N° 2016/204

Infrastructures de communication - Voie Urbaine Nord de Castres - Convention de servitude avec ENEDIS sur des délaissés de terrains

Etaient présents :

AIGUEFONDE	:	Vincent GAREL
AUSSILLON	:	Bernard ESCUDIER, Muriel ALARY, Didier HOULÈS, Dominique PETIT
BOISSEZON	:	Claude AUSSILLOU
CASTRES	:	Pascal BUGIS, Brigitte LAQUAIS, Nathalie BALZAN, Fabienne LÉVÊQUE, Daniel CALLEJON, Nathalie de VILLENEUVE, Arnaud BOUSQUET, Michel SABLAYROLLES, Pierre FABRE, Geneviève AMEN, Jean-Pierre PARIS, Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES, Henri PISTRE, Philippe GUÉRINEAU, Martine GILMER, Jean-Marc POTHIER, Géraldine ROUQUETTE, Jean-Paul PILOZ
CAUCALIÈRES	:	Yohan ZIEGLER
LABRUGUIÈRE	:	Jean-Louis CABANAC, Marie Dominique PESTRE SURLES
LAGARRIGUE	:	Vincent COLOM
MAZAMET	:	Olivier FABRE, Françoise ROUQUETTE, Michel MARTIN, Janine BARENS, Laurent MONNIER
NAVÈS	:	Marc COUSINIÉ
PAYRIN-AUGMONTEL	:	Alain VAUTE
PONT DE L'ARN	:	Bernard CABANES
LE RIALET	:	Michel CASTAN
SAINT-AMANS-SOULT	:	Daniel VIAELLE
VALDURENQUE	:	Jean-Louis BATTUT

Etaient représentés :

CASTRES	Xavier BORIES	Procuration à	Fabienne LÉVÊQUE
	Philippe LEROUX	Procuration à	Jean-Pierre PARIS
	Fabienne FRAGIACOMO	Procuration à	Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES
	Yoan BASTOS	Procuration à	Nathalie BALZAN
	Laurence MUDET	Procuration à	Pierre FABRE
MAZAMET	Catherine COLOMBIÉ-DESPLAS	Procuration à	Geneviève AMEN
	Philippe BANCAL	Procuration à	Dominique PETIT
	Gérard CAUQUIL	Procuration à	Michel CASTAN

Etaient absents :

Marc NOUXET, Henri BOSC suppléant de Jean-Louis GAU.

Secrétaire de séance : Didier HOULÈS.

Délibération n° 2016/204

Infrastructures de communication - Voie Urbaine Nord de Castres - Convention de servitude avec ENEDIS sur des délaissés de terrains
--

Rapporteur : M. le Président

La société ENEDIS a demandé la conclusion d'une convention de servitude sur la parcelle cadastrée CT n° 221, commune de Castres, dans le cadre d'un projet d'implantation d'un transformateur. La vente de ce terrain à la Ville de Castres sera soumise ultérieurement au Conseil, après avoir recueilli de l'avis du service du Domaine.

Il est proposé au Conseil :

- d'approuver la convention de servitude avec ENEDIS portant sur la parcelle cadastrée CT n° 221, commune de Castres, jointe en annexe à la présente délibération,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

Le Conseil de la Communauté,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- approuve la convention de servitude avec ENEDIS portant sur la parcelle cadastrée CT n° 221, commune de Castres, jointe en annexe à la présente délibération,
- autorise le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré à Castres, le 12 décembre 2016

Pour extrait conforme,

Le Président,

Pascal BUGIS

